

Sous la direction de
Nathalie Mondain et Arzouma Éric Bologo

LA RECHERCHE EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

ENGAGEMENT DU CHERCHEUR ET ENJEUX ÉTHIQUES



Préface de Jean-Bernard Ouédraogo

L'Harmattan

LOGIQUES SOCIALES

LA RECHERCHE
EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Logiques sociales

Collection dirigée par Bruno Péquignot

En réunissant des chercheurs, des praticiens et des essayistes, même si la dominante reste universitaire, la collection « Logiques Sociales » entend favoriser les liens entre la recherche non finalisée et l'action sociale.

En laissant toute liberté théorique aux auteurs, elle cherche à promouvoir les recherches qui partent d'un terrain, d'une enquête ou d'une expérience qui augmentent la connaissance empirique des phénomènes sociaux ou qui proposent une innovation méthodologique ou théorique, voire une réévaluation de méthodes ou de systèmes conceptuels classiques.

Dernières parutions

Christophe PERREY, *Un ethnologue chez les chasseurs de virus. Enquête en Guyane française*, 2012.

Thomas SEGUIN, *La politique postmoderne. Généalogie du contemporain*, 2012.

Emilie HENNEQUIN (dir.), *La Recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en Sciences Sociales*, 2012.

Michel LIU, *La dynamique des organisations : l'émergence des formes démocratiques*, 2012.

Joseph AOUN, *Les identités multiples*, 2012.

Henry TORGUE, *Le sonore, l'imaginaire et la ville. De la fabrique artistique aux ambiances urbaines*, 2012.

Marie-Christine ZELEM, *Mondes paysans. Innovations, progrès technique et développement. Témoignage de Pierre Brugel*, 2012.

Hugues CUNEGATTI, *Passer son permis. Sociologie d'une formation déniée*, 2012.

Gilles VIEILLE MARCHISET et Anne TATU-COLASSEAU, *Sociologie(s) du sport*, 2012.

Olivier SERVAIS, *L'Épistémologie pratique de Pierre Bourdieu*, 2012.

Rahma BOURQIA (dir.), *Territoires, localité et globalité. Faits et effets de la mondialisation, volume 2*. 2012.

Rahma BOURQIA (dir.), *La sociologie et ses frontières. Faits et effets de la mondialisation, volume 1*. 2012.

Hugues CUNEGATTI, Charles SUAUD (dir.), *La sécurité routière : enjeux publics et société civile*, 2012.

Catherine ESPINASSE, Eloi LE MOUËL (dir.), *Des liens qui créent des lieux, Tome 2*, 2012.

Catherine ESPINASSE, Eloi LE MOUËL (dir.), *Des lieux qui créent des liens, Tome 1*, 2012.

Sabrina DAHACHE, *Féminisation de l'enseignement agricole*, 2012.

Sous la direction de

Nathalie Mondain et Arzouma Éric Bologo

LA RECHERCHE
EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Engagement du chercheur et enjeux éthiques

Préface de Jean-Bernard Ouédraogo

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2012
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-99641-0
EAN : 9782296996410

Ce livre est dédié à tous les « agents de terrain », enquêteurs, intermédiaires et courtiers locaux, chauffeurs, hommes ou femmes, sans vous tant de chercheurs ne pourraient accomplir leur travail...

Ce livre est également dédié à Pascal Arduin, tristement disparu le 1^{er} janvier 2012, en hommage à son immense soutien au projet à l'origine de cet ouvrage, à sa grande honnêteté intellectuelle et à ses convictions éthiques en matière de recherche.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser notre vive reconnaissance tout d'abord aux institutions suivantes : l'AUF (Agence universitaire pour la francophonie), le RRSPQ (Réseau de recherche en santé des populations du Québec) et l'Université d'Ottawa dans la mesure où elles ont facilité l'organisation d'une conférence en mai 2009 dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir). Cette rencontre a réuni la plupart des contributeurs de cet ouvrage et a permis un échange fructueux autour des questions essentielles qui y sont abordées. Les conseils et suggestions de plusieurs de nos collègues, en particulier ceux de Paul Sabourin du département de sociologie de l'Université de Montréal, doivent être soulignés. Nous remercions également chaleureusement les institutions engagées dans le projet de recherche qui a constitué le point de départ de leur réflexion, soit le réseau INDEPTH-network, organisme bailleur, l'ISSP (Institut supérieur des sciences de la population, Université de Ouagadougou, Burkina Faso), le CRSN (Centre de recherche en santé de Nouna, Burkina Faso), l'IRD-Dakar (Institut de recherche pour le développement basé au Sénégal) et l'Ined (Institut national d'études démographiques, France). Parmi les collègues, un remerciement particulier s'adresse à Valérie Delaunay (IRD) et †Pascal Arduin (Ined) qui ont fortement soutenu le projet dès son initiation. Nous adressons aussi notre reconnaissance à Florence Waïtzenegger pour son travail d'édition remarquable et qui a ainsi largement contribué à la qualité d'ensemble de cet ouvrage. Enfin, nous souhaitons témoigner notre vive gratitude à Idrissa Faye, enquêteur et fidèle assistant local tout au long de notre réflexion. Nous adressons également notre reconnaissance à Jean-Claude Mboka, étudiant au doctorat à l'Université d'Ottawa pour sa relecture attentive du manuscrit.

PRÉFACE

Un horizon collectif pour la relation sujet/objet en sciences sociales ?

Jean-Bernard Ouédraogo

Directeur de recherche au Cnrs
IIAC, Cnrs-Ehess, Paris

Les questions relatives aux conduites à visée éthique sont apparues bien tardivement au sein de la communauté des chercheurs africains. La rareté des programmes scientifiques et le statut social dont bénéficient encore les chercheurs sur ce continent réduisent en effet considérablement la prégnance des normes de recherche au profit d'une certaine liberté d'esprit, affranchie des codes et des interdictions imposés en occident. Cette longue période, marquée par de moindres exigences éthiques sur les terrains africains tient à un fait historique méconnu ou négligé : au-delà des divers *habitus* individuels, l'origine coloniale des sciences sociales africanistes a forgé la figure d'un chercheur « puissant », assise à la fois sur l'autorité politique du commanditaire du travail et sur l'association d'enquêteurs autochtones œuvrant directement auprès des populations soumises à l'investigation scientifique. De même, l'idée récente de rechercher des moyens de communication adaptés pour restituer aux populations les résultats de l'enquête resta longtemps un impensé de l'action de recherche ; les représentations culturalistes, ajoutées à leur corollaire épistémologique qu'est la « chosification » des sociétés africaines, ont écarté les populations locales des enjeux sociaux et politiques de la recherche.

La multiplication actuelle des échanges, la juridicisation accélérée des pratiques sociales et la diffusion de l'idéologie des droits de l'homme ont favorisé une reconnaissance morale de la présence, souvent formelle, des « populations » dans un nouveau régime éthique qui prolonge localement la réglementation occidentale, qui contraint désormais les chercheurs jusque sur leurs terrains africains. Des exigences de conformité aux normes juridiques en vigueur dans un espace globalisé, jusqu'à la reconnaissance des « préoccupations des populations » locales, l'éthique s'impose alors comme un nouvel *éthos* de la pensée globale. La dimension éthique des pratiques de recherche, en tant que codification de normes collectives, apparaît donc comme une mesure des rapports de domination et des rapports politiques, qui continuent d'informer l'ancrage du continent dans le système monde. La recherche ne peut naturellement pas se soustraire à cette expérience historique générale. Outre le fait que ces normes imposées, droits des populations vulnérables et restitutions des résultats, peinent à passer le cadre des pratiques formelles, ou de la bienveillance envers un autrui plus faible, la critique amorcée dans ce volume élargit la discussion au-delà de ce qui

retient le chercheur de questionner son statut social et les effets de cette épaisseur sociale tout au long du processus de recherche.

Considérée sous l'angle classique, l'éthique dans la recherche apparaît souvent comme l'observance de prescriptions morales, une déontologie. L'originalité des textes présentés dans ce volume est de dépasser cet horizon normatif étroit, en examinant la fonction heuristique des normes dans l'engagement du chercheur sur le terrain, ainsi que les modalités, théoriques et techniques, de l'exercice de son activité scientifique. Les auteurs montrent clairement que l'engagement du chercheur implique une révision du processus de recherche, de son rapport à l'objet et un élargissement des choix théoriques et des outils méthodologiques utilisés. L'autonomie de la recherche doit tenir compte de la structure des normes comme catégorie opératoire de la *praxis* scientifique. La question de l'éthique gagne ainsi le centre de l'opération de découverte, de la recherche scientifique elle-même : elle est une question épistémologique importante.

Le périmètre de l'action de la recherche s'étend alors bien au-delà de la « sagesse pratique » du chercheur, qui n'est pas un *homo clausus*. L'éthique « reconstructive » défendue par les éditeurs de ce volume, en réorientant le rapport au terrain, questionne très profondément le statut de l'autre dans la recherche en sciences sociales. Ils nous invitent à déduire de cette mise en examen des positions et des postures classiques, relevant de l'éthique « fondamentale », une exigence nouvelle, qui ouvre sur une « éthique de la reconnaissance ». Compléter le dispositif épistémologique par cette « structure absente » du rapport au terrain revient à considérer que cette représentation de l'Autre ne relève pas d'un seul ordre moral, d'une conduite simplement vertueuse envers autrui, mais est au cœur de toute exploration des formes de la vie sociale. Cette perspective, nécessairement universelle, ne saurait se limiter aux seuls terrains africains.

Cette question du statut de l'Autre, récurrente en anthropologie, a connu récemment une fortune académique avec le succès du motif de la réflexivité et des variantes du *cultural turn*. La réflexivité marque un réveil tardif des sciences sociales qui, après avoir été trop distantes ou trop empathiques avec leurs « objets », ont opéré un retour intimiste et critique sur leurs démarches en revisitant la position de l'observateur engagé dans les sociétés du « dehors ». Notons cependant qu'une critique de la position de l'observateur ne suffit pas à épurer et à réorienter le processus de construction du savoir « anthropologique », qui demeure une opération de projection « extérieure à l'objet ». Cette rencontre sur le terrain agit en deux sens sur le processus de recherche : la présence de l'observateur affecte la situation observée et, simultanément, celle-ci peut affecter l'observateur. Or une claire définition du statut de l'objet et de la relation à l'œuvre entre les protagonistes est essentielle au processus de recherche. L'énoncé de principes vagues, ou d'un

« relativisme éthique », ne suffit pas à corriger ce déséquilibre historique. Il faut donc bien, comme nous y appellent les éditeurs de ce volume, envisager une « co-construction » de la relation à l'objet en tant que moment d'une interaction plus large et d'une situation libérée d'une représentation hiérarchique des identités humaines. Cette revendication « équistatutaire » invite à faire de la science autrement, à renouveler les perspectives théoriques et à ajuster les instruments de collecte et de mesure du social. Concernant l'importante fonction heuristique du statut de l'autre, L. Dumont (Descombes, 2007)¹ observait déjà, au-delà de l'attention portée à la dignité des personnes et des groupes, que la reconnaissance de l'autre ne va pas sans un respect du fait social en tant que tel, ni un effort pour en comprendre le sens véritable. Le projet est ambitieux, encore à ses débuts, et les arguments factuels avancés dans ce volume sont autant de jalons pour une pratique scientifique rénovée. Si le parti pris de toujours partir du terrain, tout en maintenant une perspective théorique adaptée, n'est pas la moindre des qualités de ce volume, le lecteur y trouvera plus que les exigences classiques de sympathie et de respect d'autrui propres aux codifications de la morale collective : l'esquisse d'un horizon collectif de définition et de pratique de la relation sujet/objet, et une invitation à pratiquer une « politique de la vérité » (Wright Mills) dans l'engagement scientifique. Nul doute que le débat engagé ici trouve un écho auprès d'un public de chercheurs désireux de comprendre les obstacles (théoriques, sociaux et techniques) rencontrés sur le terrain, et de franchir les limites imposées de « l'éthique appliquée » à la recherche. Ils trouveront dans la riche expérience de terrain exposée ici des éléments concrets pour alimenter un débat riche et fécond. L'enjeu est bien en effet d'identifier et de s'éloigner de la paralysie de toute « raison morale justificante » pour inaugurer un nouveau type d'institution collective de la recherche.

Paris, le 15 septembre 2011

¹ Descombes V., 2007, *Le raisonnement de l'ours. Et autres essais de philosophie pratique*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 448 p.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Nathalie Mondain et Arzouma Éric Bologo

Cet ouvrage collectif résulte d'une réflexion concernant les bénéfices que les populations en Afrique subsaharienne peuvent tirer des résultats des enquêtes auxquelles elles sont soumises de façon récurrente depuis plusieurs années. La justification des projets de recherche qui repose sur ces collectes de données fréquentes et systématiques trouve son fondement dans la situation de vulnérabilité économique, sociale et sanitaire de ces populations. L'un des moyens envisagés pour satisfaire l'« exigence éthique » de bénéfice pour les populations consiste à assurer un retour des résultats à celles-ci par le biais d'opérations de restitution. La dimension éthique de cette réflexion a alors reposé sur la préoccupation d'identifier des outils de communication permettant d'assurer la meilleure compréhension possible des résultats de recherche. Plus précisément, il s'agissait de dépasser les formes « classiques » de restitution consistant le plus souvent à réunir des notables locaux et des décideurs en s'adressant cette fois directement aux populations, peu outillées du fait de leur faible niveau d'instruction et de leur relatif isolement dans les processus décisionnels.

Or, dans le cadre de cette démarche, les réalités du terrain ont fait prendre une nouvelle tournure à cette réflexion, notamment en questionnant l'intentionnalité du chercheur (Mondain et Bologo, 2009). En effet, au Nord, comme au Sud, de nombreux travaux en sciences sociales portent sur des thèmes relatifs à la vulnérabilité (économique, sanitaire, liée à des facteurs discriminants tels que l'appartenance ethnique ou sexuelle, etc.) des groupes sociaux pour en décrire les caractéristiques et en analyser les principaux enjeux. Or, non seulement les conséquences mais aussi l'expression même de ces situations de vulnérabilité diffèrent selon la population considérée, selon le milieu socioéconomique ou l'environnement politique et culturel. La notion de vulnérabilité ne peut donc être appréhendée uniquement par des indicateurs et critères dits objectifs (par exemple des indicateurs statistiques socio-sanitaires, de pauvreté, etc.) mais doit être localisée dans le contexte dans lequel évolue le groupe social en question (Braun, 1991 ; Winter, 1998 ; Sabourin, 1993). Tenir compte de ces éléments relève normalement du travail du chercheur dans le processus de définition du groupe social étudié et de construction d'une méthodologie de recherche appropriée.

On peut alors s'interroger sur les enjeux induits par nos pratiques de recherche surtout lorsqu'elles s'opèrent *in situ*, soit « sur le terrain » en recourant à la notion d'intentionnalité « éthique » telle que proposée par le philosophe des sciences sociales Paul Ricœur (1990). Cette notion permet notamment « le passage d'une éthique *de* la recherche (souvent prise au

piège par un cadre normatif pesant mis en œuvre par les comités d'éthique) à une éthique *dans* la recherche qui conduit à un repositionnement des chercheurs comme acteurs et responsables tout au long du processus de réalisation de leurs œuvres et des effets de ce processus sur leurs sujets d'étude » (Mondain et Sabourin, 2009). Cette position est défendue par Bergier (2000) dans le cas de la restitution suspensive. Selon cette perspective, il s'avère essentiel de s'interroger quant aux « pratiques de recherche » et à leurs effets sur les sujets, non pas au seul regard des principes posés par les Comités d'éthique et de recherche (CER), mais en se référant à la perspective du chercheur, à son positionnement dans le monde de la recherche, à ses choix théoriques et à la « méthodologie » qui découle de ces choix. Or la notion même de méthodologie reste circonscrite par la définition des « méthodes » qui seront utilisées dans une recherche donnée, c'est-à-dire le plus souvent dissociée d'une réflexion théorique fondamentale à même d'appréhender les configurations singulières des personnes, des groupes sociaux et des situations sociales (Houle, 2000)¹. On parle ainsi de méthodes utilisées, articulées entre elles, triangulées, sélectionnées en vue d'une certaine analyse, etc. où, pour l'essentiel, l'objectif étant d'assurer la « validité » des données recueillies, la rigueur dans le processus de production et d'analyse de ces données, ces aspects allant être scrutés au moment de la publication par les comités d'évaluation par les pairs. L'évaluation des aspects éthiques induits par ces méthodes est laissée à la charge des CER dont il faut obtenir le certificat d'approbation. Une fois celui-ci obtenu, la réflexion sur la dimension éthique des pratiques sur le terrain s'arrête en général à ce stade (Otero, 2008) sauf, en principe, lors d'études de cas particuliers tels que par exemple les essais cliniques.

L'intérêt croissant chez les chercheurs de différentes disciplines des sciences sociales quant aux dimensions éthiques des pratiques de recherche au cours de ces dernières années nous semble provenir de deux types de préoccupations. D'une part, la prise de conscience que le respect d'une certaine « éthique de terrain », autant que la rigueur méthodologique, conduit à la production de meilleures données, et donc de meilleurs résultats. D'autre part, le décalage observé entre une intention, souvent posée en termes de droits (droits des enfants, droits des femmes, droits des migrants...) et liée au fait que les groupes sociaux à l'étude sont définis par leur vulnérabilité d'une part, et les effets que les pratiques de recherche peuvent avoir sur ces mêmes groupes d'autre part, pose la question des fondements mêmes de la recherche entreprise. Par là, nous entendons la conceptualisation de la

¹ Voir dans l'hommage fait à Gilles Houle une liste de ses principales œuvres permettant d'aborder cette question spécifique avec le développement notamment de l'analyse de contenu : http://classiques.uqac.ca/contemporains/houle_gilles/sens_commun/sens_commun.html

recherche et ses postulats théoriques dans la mesure où ceux-ci sont censés fonder une méthodologie appropriée pour répondre aux questions posées et vérifier les hypothèses. En cela on peut se référer tant à Ricœur qu'à Bergier qui posent explicitement la responsabilité éthique du chercheur, au-delà du résultat attendu et obtenu.

Cette posture nous conduit à questionner et discuter deux grands principes posés par les CER, à savoir, celui du consentement éclairé et celui du bénéfice retiré par les sujets des recherches. Ces principes font appel à une démarche d'information et de communication nécessaire pour rendre la recherche intelligible et pertinente à leurs yeux. Cette information, en libérant les sujets du poids de la relation par nature inégale entre eux et les chercheurs, inégalité renforcée par leur position de vulnérabilité, doit ainsi leur permettre de participer pleinement à la recherche. Mais dans quelle mesure pouvons-nous, en tant que chercheurs, considérer que le respect des règles posées par les CER conduit effectivement à « éclairer » les sujets et quels sont les critères sur lesquels on peut se reposer pour affirmer cela ? Une autre dimension de l'information réside dans la diffusion des résultats et de leur portée, en principe au bénéfice des sujets. Ne doit-on pas s'interroger sur la transparence souvent postulée par les chercheurs ou à l'inverse sur l'opacité entre savoirs de sens commun et « savoirs savants » ? Cette dernière dimension relevant d'une sociologie des formes sociales de connaissances est à la racine des débats autour de la recherche-action. À cet égard, nous posons le double questionnement suivant : dans quelle mesure peut-on réaliser des recherches auprès de populations spécifiquement définies comme étant vulnérables et ciblées comme telles pour justifier la recherche :

- sans se préoccuper des effets que nos pratiques vont avoir sur les participants, au-delà de l'approbation des CER ? Ceci implique de questionner l'adéquation des principes éthiques « classiques » défendus et protégés par les CER dans les disciplines des sciences sociales et de participer au débat en cours sur le rôle que les chercheurs dans ces disciplines pourraient jouer pour réorienter ces normes².
- et sans s'assurer des impacts concrets de la recherche en vue de l'amélioration des conditions de vie de ces groupes sociaux ? Ceci renvoyant au débat sur la recherche-action.

Ces questions ne sont pas nouvelles et font l'objet depuis ces dernières années d'une attention accrue auprès des chercheurs en sciences sociales³.

² À ce titre, voir les travaux de D. Cefai.

³ Voir *Cahiers de recherche sociologique*, 2009, n°48,

Des auteurs classiques en sociologie, tels Max Weber, ont largement écrit sur cette question et plusieurs rencontres scientifiques se sont tenues ces dernières années, tant en France qu'au Canada ou encore aux États-Unis dans un même élan au sein des disciplines des sciences sociales pour réfléchir à des règles et à des principes éthiques mieux adaptés à ces mêmes disciplines que ce que proposent les CER actuels, souvent fortement imprégnés par des approches médicales.

Dans la lignée de cette réflexion en cours, nous proposons avec cet ouvrage de répondre à trois objectifs principaux qui sont : 1) de contribuer au débat en rassemblant des textes faisant cas de l'expérience et de la réflexion de chercheurs appartenant à différentes disciplines des sciences sociales sur ces problématiques ; 2) ce faisant, de favoriser la discussion sur ces enjeux fondamentaux en posant clairement la question de la responsabilité des chercheurs dont les activités génèrent des attentes auprès des groupes sociaux concernés qu'il est impossible d'ignorer ; et 3) enfin, de sensibiliser les jeunes chercheurs à ces enjeux face auxquels ils ont encore peu d'outils pour réagir et ajuster leurs recherches.

Contributions dans cet ouvrage

Dans les chapitres qui suivent, des chercheurs issus de différentes disciplines des sciences sociales et œuvrant principalement dans le domaine du développement international s'expriment sur leur expérience de terrain et comment celle-ci les a amenés à développer une réflexion sur les enjeux éthiques de leurs pratiques. Plus particulièrement cet ouvrage leur offre un espace aux fins :

- d'échanger sur leurs pratiques ainsi que sur les relations qu'ils co-construisent avec les populations ;
- d'élargir le débat dans la perspective de replacer ces populations au centre des dispositifs de la recherche.

Les questions suivantes servent de fil conducteur aux chapitres qui suivent :

- En quoi les réalités observées sur le terrain contribuent-elles à alimenter le débat éthique portant sur les conséquences de nos pratiques de recherche sur les sujets de nos études ?
- Dans quelle mesure les règles proposées par les comités d'éthique en sciences sociales, notamment celles liées au consentement

éclairé, sont-elles adaptées aux réalités d'observation du social dans des contextes de vulnérabilité ?

- Comment mettre en place des mécanismes de restitution afin de rendre accessibles les données d'enquêtes aux populations soumises aux enquêtes de terrain ?
- Doit-on viser une éthique reconstructive (Ferry, 1996) – qui soit à la fois une éthique de la responsabilité tournée vers le passé et une éthique de la réconciliation tournée vers l'avenir – qui apparaît donc au présent comme une éthique de la reconnaissance de l'autre en tant qu'être vulnérable. Et comment peut-elle être atteinte ?

Les auteurs dans ces chapitres donnent ainsi un premier aperçu non exhaustif de la complexité des questions éthiques dans les sciences sociales. L'ouvrage est structuré autour de trois grands thèmes.

La première partie réunit des textes dans lesquels les auteurs s'interrogent sur les enjeux éthiques soulevés par leurs pratiques de recherche. Ainsi, dans les trois premiers chapitres, les auteurs abordent la dimension éthique de leurs pratiques de terrain selon différentes perspectives. **Foro**, dans le contexte haïtien, traite des questions méthodologiques et éthiques qui se posent lors de la mise en place du terrain d'enquête à partir d'une analyse réflexive sur les pratiques d'investigation utilisées. **Zougouri**, quant à elle, recourant à l'approche de l'« auto-anthropologie », analyse la problématique de l'éthique méthodologique dans les rapports de communication construits entre le chercheur et les sujets de la recherche au Burkina Faso. **Yaogo et al.**, également dans le contexte burkinabè, prennent comme point de départ une initiative de recherche-action. Cette démarche leur permet de mettre en exergue l'articulation des enjeux éthiques et politiques tout au long du processus de mise en œuvre d'un projet de recherche.

De façon plus fondamentale, les auteurs des deux derniers chapitres interrogent certaines pratiques de recherche de façon critique selon des perspectives disciplinaires différentes. Ainsi, **Kokolo** propose une réflexion critique sur les essais cliniques transcontinentaux dans le cas du VIH et sur leurs incidences tant en termes de mise en œuvre que de bénéfices retirés par les populations. **Ramazani**, quant à lui, par un retour aux philosophes de l'éthique, interpelle les anthropologues quant à leurs motivations de recherche ainsi qu'aux conséquences sur les populations à partir d'études menées en République Démocratique du Congo (RDC).

Les textes rassemblés dans la seconde partie portent essentiellement sur la question du consentement éclairé, bien que pas exclusivement, soulignant combien il est artificiel d'aborder les principes éthiques séparément. Ainsi,

Goyette et Bellot dans le seul texte portant sur un pays industrialisé, à savoir le Canada, abordent la délicate question du consentement éclairé et des exigences des CER dans le cadre de recherches menées auprès d'adolescents, problème également traité dans de nombreuses études sur les pays en développement. **Mohindra et al.** ainsi que **Dubois-Flynn** s'intéressent à des peuples marginalisés dans leur propre pays : les populations tribales en Inde et les autochtones au Canada. Dans les deux cas, ces chercheurs se penchent sur la possibilité d'un « processus de consentement communautaire », plus adapté à ces groupes sociaux, et abordent l'enjeu plus large d'une recherche « éthiquement acceptable » pour ces populations. Enfin, **Zourkaléini**, dans le contexte du Burkina Faso, s'intéresse aux décalages entre la nécessité et l'intention d'obtenir le consentement éclairé d'une population et l'inadaptation de ce principe dans le cadre d'un dispositif de recherche qui semble fondamentalement incompatible avec une telle exigence.

La troisième partie porte sur une autre dimension qui nous semble particulièrement importante : la restitution des résultats. Tout comme **Zourkaléini** à propos du consentement éclairé, **Hertrich et al.**, **Nikiéma et Kouyaté** et enfin, **Bologo et Mondain**, se situant respectivement dans le cadre particulier des systèmes de surveillance démographique au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal, soulignent combien le retour des résultats sous une forme informative et pédagogique s'avère fondamental pour des populations régulièrement enquêtées depuis des années. La première étude présente une approche de restitution des résultats réfléchie et conceptualisée pour un groupe social bien identifié. La deuxième montre l'importance du jeu d'acteurs avec l'implication des institutions partenaires dans le processus de restitution. La troisième, enfin, insiste sur la nécessité de mieux cerner les perceptions qu'ont les populations et les générations enquêtées au fil des ans sur le dispositif de recherche dans lequel elles sont intégrées, avant d'identifier les outils permettant de communiquer les résultats les plus pertinents. Si ces trois études sont réalisées dans le cadre particulier des systèmes de surveillance démographique en Afrique, les questions qu'elles posent peuvent être généralisées, car elles soulèvent le problème des populations « sur-enquêtées » dans des contextes où les rapports de domination sont tels qu'il demeure improbable de voir celles-ci questionner les procédures de recherche dont elles font l'objet. L'intérêt des démarches de restitution dans ce cas est qu'elles sont susceptibles d'offrir des espaces de dialogue, parfois de confrontation entre populations et chercheurs et de poser ainsi la question de la recherche-action, surtout dans des zones éprouvées par des conditions socio-sanitaires difficiles.

Références bibliographiques

- BERGIER B., 2000, « Le versant éthique de la restitution », in B. BERGIER (dir.), *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*, L'Harmattan – Logiques sociales, pp. 253-272.
- BRAUN J., 1991, « Social security in sub-Saharan Africa : reflections on policy changes », in AHMAD E. et SEN A.K., *Social security in developing countries*, Clarendon, OXFORD, pp. 395-414.
- CEFAÏ D., 2009, « Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique », in Daniel CEFAL, Paul COSTEY, Edouard GARDELLA, Carole GAYET-VIAUD, Philippe GONZALEZ, Erwan Le MÈNER, Cédric TERZI (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- FERRY J-M., 1996, *L'éthique reconstructive*, Paris, Editions du Cerf, 224 p.
- HOULE G., 2000, « De l'expérience singulière du savoir sociologique », *Revue internationale de psychosociologie*, vol.VI, n°14, pp. 61-77.
- MONDAIN N. et P. SABOURIN, 2009, « Présentation », *Cahiers de recherche sociologique* « De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », n°48, pp. 5-14.
- MONDAIN N. et E. BOLOGO, 2009, « L'Intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique », *Cahiers de recherche sociologique*, 48, pp. 175-204.
- OTERO M., 2008, « Un univers parfois étonnant », *Revue du CREMIS*, 1(2), pp. 21-24.
- RICŒUR P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- SABOURIN P., 1993, « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie », *Sociologie et sociétés*, 25(2), pp.69-91.
- WINTER G. (dir.), 1998, *Inégalités et politiques publiques en Afrique : Pluralités des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala, 320 p.

PREMIÈRE PARTIE :

Les pratiques de recherche sur le terrain et leurs enjeux éthiques

CHAPITRE 1

Contraintes de terrain et éthique de la recherche en contexte de vulnérabilité : l'expérience d'une étude sur la gouvernance du programme VIH en Haïti

Anne Foro¹

¹ Ph.D, Santé Publique, Institut de Recherche en Santé Publique de l'Université de Montréal (IRSPUM)

New ethnographers may know little about ethical and moral dilemmas of fieldwork because [...] few university departments have courses on the topic and solutions, and few courses on research methods or textbooks include dilemmas as a topic¹ (Laine, 2000 : 37).

Introduction

L'expérience de l'observation sur le terrain fait rarement, en recherche, l'objet d'un écrit portant sur ses pratiques méthodologiques et les dilemmes éthiques y relatifs. Est-ce peut-être parce que ce travail préalable de terrain est considéré comme moins sûr en regard de l'importance généralement accordée à l'élaboration des résultats empiriques de ce qui est usuellement appelé « la recherche » ?

Le dilemme éthique est pourtant reconnu comme inhérent à la pratique-même de la recherche. Pour y faire face, le chercheur adopte généralement l'une ou l'autre des deux approches : « traditionnelle » ou « relativiste » (Laine, 2000). L'approche traditionnelle de l'éthique de la recherche repose sur le paradigme positiviste. Elle préconise que le chercheur, dans une position d'observateur distant des participants – et non dans une attitude empathique et émotionnelle – se doit de respecter un code standard de pratique largement fondé sur le principe du respect des droits et intérêts des personnes participantes. Les règles qui en découlent sont alors celles du

¹ « Les nouveaux ethnologues n'en savent parfois pas beaucoup sur les dilemmes éthiques et moraux du travail de terrain parce que [...] peu de départements universitaires proposent des cours sur ces thèmes de même que sur leurs solutions et peu de cours sur les méthodes de recherche ou de manuels traitent des dilemmes comme un sujet d'étude » (traduit par nous).

consentement libre et éclairé, de la confidentialité, des effets non préjudiciables de la recherche, de l'assurance d'un bénéficiaire, de la transparence sur les buts et processus de l'étude (Laine, 2000 ; Berg, 2001 ; Biggs et Mylilibrary, 2010). À l'opposé, l'approche relativiste permet aux acteurs d'exercer une certaine liberté de conscience individuelle sur les dimensions éthiques de la recherche, y compris la règle du consentement éclairé. Cette vision vient corroborer la critique de chercheurs en sciences sociales, qui estiment que l'approche traditionnelle, de nature plutôt absolutiste, est peu adaptée à la pratique de la recherche dans des contextes de vulnérabilité (Wax, 1980 ; Malouin et Sevigny, 2002 ; Mattingly, 2005 ; Fassin, 2008). Dans de tels contextes, l'accès aux participants, tout comme les rapports entre le chercheur et les participants, est rendu plus processuel, plus délicat, voire plus difficile ; on peut citer par exemple la criminalité, la consommation de drogue, le travail du sexe, l'infection à VIH, etc. (Bond, 1997 ; Shaw, 2005 ; Hodgson *et al.*, 2006 ; Lugosi, 2006). Si selon Laine (2000 : 4), *the new fieldwork being practised suggests a new ethic or moral imperative that is not yet codified*², il importe que les chercheurs s'engagent à une analyse de leurs expériences de terrain, afin de contribuer à la mise en place d'une telle codification. C'est dans cette optique, et au regard de la difficulté à trouver un document portant spécifiquement sur la méthodologie et les dilemmes éthiques à la veille d'un travail de terrain en Haïti, que m'est venue l'idée d'en rapporter l'expérience. Les descriptions et éléments d'analyse présentés, loin de constituer une recette, même dans le contexte d'Haïti, pourraient aider à la préparation du terrain et à la réactivité du chercheur en contexte réel. L'objectif de ce texte est de présenter une analyse réflexive des pratiques d'investigation utilisées, en relevant les défis et les contraintes méthodologiques rencontrés, ainsi que les stratégies adoptées.

L'exposé comporte deux parties : après une brève présentation du projet de recherche, une analyse des techniques de cueillette des données est faite, avec en toile de fond, les dimensions éthiques qui s'en dégagent.

1. Problématique générale de recherche et approche méthodologique

La problématique de recherche qui sous-tend l'étude sur la gouvernance du programme VIH en Haïti s'articule autour de deux points. Tout d'abord, la prévalence et l'impact socioéconomique du VIH place Haïti comme étant le pays le plus fortement touché par cette infection dans la région des Caraïbes. Dans ce sens, les dernières estimations de l'ONUSIDA (2009) établissent chez l'adulte un taux national d'environ 2 %. L'impact sur la

² « La nouvelle pratique du travail de terrain suggère une nouvelle éthique ou un impératif moral qui n'est pas encore codifié » (traduction de l'auteure).

croissance directement imputable au VIH/Sida pour la période 1992-2002 est évalué à une perte d'environ 8 \$US de PNB par habitant et par an (Peyron, 2004). Ensuite, en ce qui concerne la stratégie multisectorielle de lutte contre le VIH, il existe des enjeux importants en matière de gouvernance. L'approche multisectorielle est une stratégie d'intervention qui associe plusieurs acteurs à la réalisation d'une politique publique. En Haïti, le programme national de lutte contre le VIH voit la participation de nombreux acteurs provenant d'institutions nationales (ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), et autres secteurs ministériels), d'organisations non gouvernementales (ONG), des agences de coopérations bilatérales et multilatérales (OMS, UNICEF, FNUAP, PNUD, MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti), etc.), des agences de financement (Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme ; PEPFAR (Plan d'aide d'urgence du président des États-Unis à la lutte contre le Sida)) et des associations de personnes vivant avec le VIH (PVVIH). La coordination d'ensemble du programme est assurée par l'Unité de Coordination et de Contrôle du VIH (UCC). Selon les résultats d'une analyse de situation, les mises en œuvre des programmes précédents (1996-2000 et 2002-2006) ont montré des difficultés parmi lesquelles le manque de coordination, l'inadéquation de la structure organisationnelle, la centralisation excessive du processus de gestion et la restriction de l'intervention au seul secteur de la santé (ministère de la Santé publique et de la Population-Haïti, 2002). En d'autres mots, des problèmes de gouvernance semblent avoir été des facteurs déterminants dans le succès mitigé de ces interventions. Le but de la recherche était donc de mieux comprendre le processus de gouvernance du programme multisectoriel 2008-2012 en cours.

Eu égard à la nature complexe du phénomène de la gouvernance, l'approche de recherche adoptée s'appuie sur le paradigme interprétatif. Elle s'inscrit dans une vision constructiviste où la réalité est considérée comme un construit social dont la compréhension nécessite la prise en compte du sens que les acteurs lui donnent (Berger et Luckmann, 1986). La multiplicité des acteurs et de leurs interconnexions constitue la principale caractéristique du réseau d'acteurs intervenant sur le VIH en Haïti. L'approche de recherche synthétique, utilisant l'étude de cas, paraît alors comme étant le devis le plus approprié ; celle-ci étant particulièrement adaptée à l'étude de phénomènes complexes reposant sur un réseau de relations interdépendantes (Champagne et Denis, 1992 ; Yin, 2003 ; Contandriopoulos *et al.*, 2005). Afin d'explorer en profondeur les différentes dimensions de la gouvernance et de capter la complexité du phénomène social à l'étude, les techniques de recueil des données sont essentiellement qualitatives.